

Sur des gîtes et niveaux fossilifères éocènes de la région de Renaix,

par J. BAUDET.

Dans le courant du mois de février 1940, il nous a été donné d'explorer deux sablières situées vers la cote 110 sur le versant méridional de la colline qui s'élève au Nord du territoire de la commune d'Amougies. (Continuation de la chaîne de Renaix, entre le mont Hotond et le mont de l'Enclus.)

Nous y avons recueilli un grand nombre de fossiles dans des blocs de grès limoniteux : Gastropodes (*Naticidae*); Pélécy-

podés (*Nuculidae*, *Pectinidae*, *Cardiidae*, *Cyprinidae*, *Veneridae*) accompagnés de coupes d'Orbitoïdes.

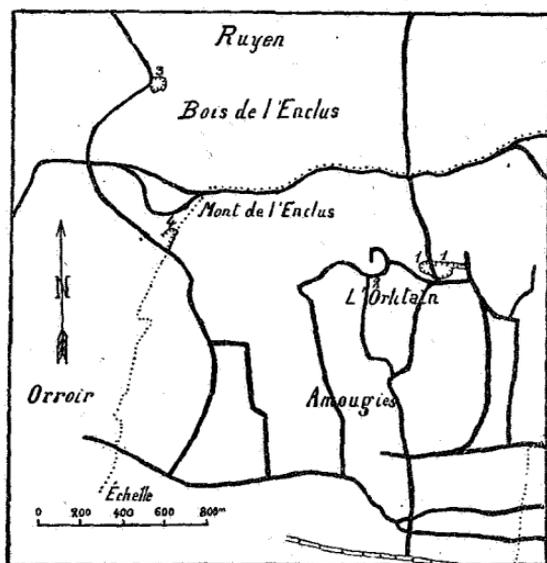


FIG. 1. — Emplacement des observations.

Comme ce gisement nous parut très intéressant, il nous a semblé nécessaire de recueillir le plus possible de renseignements pouvant, par la suite, permettre d'en situer la position stratigraphique exacte.

Voici le détail des observations que nous avons pu faire :

Couches visibles dans les sablières de l'Orlaitain (point 1 de la fig. 1). Voir coupe figure 2 (de haut en bas) :

1. Diestien éboulé (sable ferrugineux brun-rouge avec cailloux cacholonisés, du grès ferrugineux à gros grains de quartz, quelques blocs de poudingue).

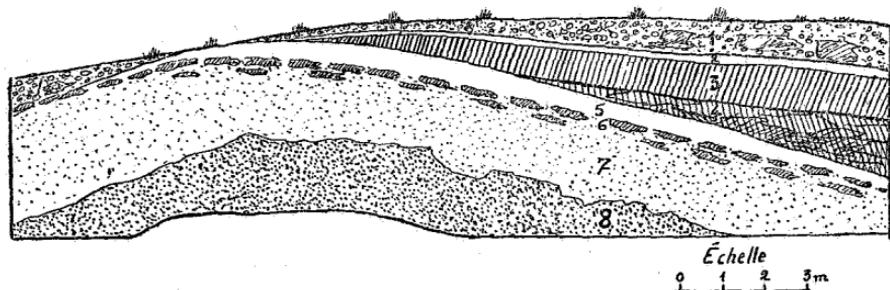


FIG. 2. — Ensemble des couches visibles dans les deux sablières de l'Orlaitain (Amougies).

2. Sable blanchâtre. (Dépôt éolien ?)
3. Pléistocène. (Limon brunâtre.)
4. Argile sableuse glauconifère, panachée de gris, de jaune, de vert et de brun-pourpre.
5. Sable fin gris blanchâtre, composé en presque totalité de quartz hyalin.
6. Lit continu de blocs plats de grès limoniteux fossilifère; on rencontre parfois à ce niveau des rognons de grès siliceux blanchâtre.
7. Zone de sable altéré, limoniteux, jaunâtre.
8. Sable fin, gris jaunâtre, glauconifère, avec morceaux de bois silicifié.

Selon le dire des exploitants, on trouverait à la base de ce dernier une couche d'argile plastique grise.

On pourrait éventuellement considérer les couches 5, 6, 7, 8 comme pouvant être rattachées au Panisélien.

Les observations qui suivent semblent démontrer qu'il peut en être tout autrement.

Quelques centaines de mètres sur la gauche des sablières, vers la cote 90 (point 2 de la fig. 1), se trouve un affleurement de grès lustré panisélien supérieur à *Venericardia* (*Megacardita*) *planicostata* Lamarck, qui contient également de nombreux autres lamellibranches et gastropodes.

Nous avons rencontré le même niveau à une altitude semblable, en plusieurs autres endroits des collines de Renaix : aux anciennes sablières et exploitations de grès du Garde-Bois (point 3 de la fig. 1) (bois de l'Enclus-Ruyen); à Kafhoek; à Louise-Marie. Ce qui permet de supposer que le grès lustré se trouve, pour les environs de Renaix, vers la cote 90, soit approximativement à 20 m. au-dessous du niveau fossilifère des exploitations de l'Orlitaïn.

Sur le territoire d'Orroir, la sablière Béart (point 4 de la fig. 1), située vers la même altitude que les sablières de l'Orlitaïn, fournit la coupe suivante (fig. 3) :

1. Diestien éboulé. Sable ferrugineux avec blocs de grès et cailloux roulés cariés, entrecoupé de sable blanc.
2. Limon pléistocène brunâtre.
3. Cailloutis peu épais de galets du Diestien.
4. Argile sableuse, glauconifère, panachée de gris, de jaune, de vert, de brun et de brun-pourpre.

5. Petit lit d'argile verdâtre, cohérente, plastique.

6. Sable grisâtre cohérent avec *Camerina Wemmeliensis* La Harpe, et des débris de coquilles.

7. Sable blanc assez fin, quartzeux, moucheté de jaune, légèrement micacé, quelques grains de glauconie épars, parties cohérentes renfermant des moules de lamellibranches.

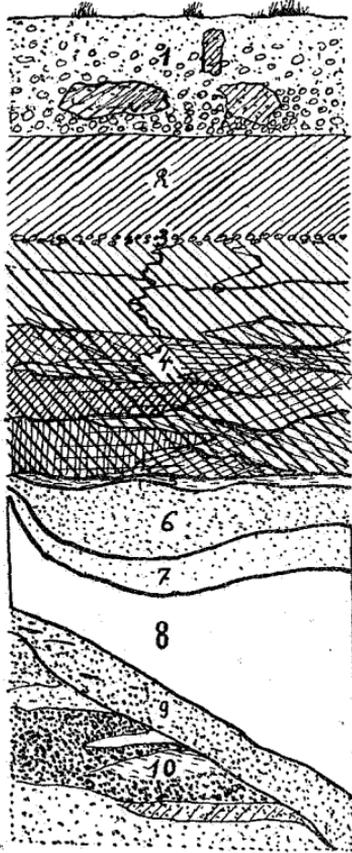


FIG. 3. — Coupe prise à la sablière Béart (Orroir).

8. Sable blanchâtre assez fin.

9. Sable roux limoniteux avec plaques ferrugineuses.

10. Sable glauconifère, panaché de gris, vert, roux et brun-pourpre; parties cohérentes passant vers la base à une sorte de tuffeau glauconifère panaché.

Si nous comparons les deux coupes, en laissant de côté les couches supérieures, nous constatons une similitude entre les dépôts d'argile sableuse 4 et 4.

Dans la coupe figure 3, nous avons des éléments nouveaux parmi lesquels nous trouvons le lit d'argile 5 et le niveau à *Camerina Wemmelensis*.

Grâce à la présence de ce dernier, il est permis de supposer que les couches 4, 5 et 6 pourraient faire partie du Bartonien, 7, 8, 9 et 10 pouvant être rattachées au Lédien. Mais si l'on peut considérer la zone d'altération 9 comme une limite entre deux niveaux, quoiqu'il n'y ait pas de gravier de base, 7 et 8 sont probablement seuls lédiens, 9 et 10 se rattachant à un étage sous-jacent pouvant être un facies bruxellien.

Pour ce qui concerne la coupe figure 2, si l'on peut admettre : 1° que l'argile 4 appartient au Bartonien; 2° que l'argile signalée à la base des sables fait partie du Panisélien supérieur ou du Bruxellien, les niveaux 5, 6, 7 et 8, parmi lesquels se trouve la couche de grès fossilifère, font certainement partie du Lédien. A moins que 5 et 6 soient lédiens et 7 et 8 paniséliens ou plus certainement bruxelliens, 7 étant alors considéré comme zone d'altération limite.

Concernant l'hypothèse du Bruxellien, nous avons rencontré sur une colline située plus à l'Est, à un niveau nettement supérieur au grès lustré, une couche qui nous a fourni un certain nombre de spécimens d'*Ostrea cymbula* Lamarck (gîte que nous décrirons ultérieurement).

Comme les observations qui précèdent ont malheureusement été faites dans de très mauvaises conditions, les coupes n'ayant pas été rafraîchies depuis l'automne 1939, cette note ne peut avoir la prétention d'apporter des conclusions définitives sur la stratigraphie de ces gisements. Elle a été rédigée dans le but d'attirer l'attention sur des gîtes qui paraissent particulièrement intéressants.

Avant de terminer, nous signalons que vers la fin du même mois nous avons recueilli dans le niveau fossilifère 6 un bloc de grès limoniteux contenant des spécimens de Camerinidés pouvant être classés parmi les *Nummulites (Camerina) Variolaris* Lamarck, ce qui confirmerait l'âge lédien de cette couche paléontologique.

Au sujet de la communication précédente, M. LERICHE fait remarquer que la base du Lédien est bien reconnaissable dans les collines de Renaix. Elle y est formée par un sable assez fin, glauconifère, dans lequel sont disséminés de gros grains de quartz. Parfois, à la base de ce sable, les grains de quartz

deviennent plus nombreux et forment un véritable gravier qui est peu épais.

La glauconie est souvent altérée et la cimentation des grains de sable par la limonite formée a donné naissance à des concrétions et à de petits lits de grès ferrugineux. Ces concrétions et ces grès sont souvent fossilifères. C'est le cas au Sud de Knokt (Quaremont), à l'Est du mont de l'Enclus.
